

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles R 142-3 et R 143-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Pays de la Loire porte à la connaissance du public qu'elle envisage d'attribuer les biens suivants :

XA 44 21 xxxxx xxxx

Commune de XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX (44)

- Surface sur la commune : xxxxx

Section (s) et numéro (s) xxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Aucun bâtiment - Libre

zone xxx du PLU

Tous compléments d'information peuvent être demandés au Service Départemental de la Safer ou au conseiller foncier du secteur : xxxxxxxxxxxxxxx au 06 xxxxxxxxxxxxxxx - xxxxxxxx@saferpaysdelaloire.fr

Les personnes intéressées (par achat, échange ou location) devront manifester leur candidature **par écrit** au plus tard le :

24/07/2021

à la SAFER Pays de la Loire, Rue Pierre - Adolphe Bobierre la Géraudière
44939 NANTES Cedex 09 **Tél : 02.43.83.48.10**

Pour la SAFER, le 5 juillet 2021
Anne-Charlotte RIBAUT
Directrice départementale
SAFER Pays de la Loire
Rue Pierre - Adolphe Bobierre
44939 NANTES Cedex 09

SAFER PAYS DE LA LOIRE
Rue Pierre Adolphe BOBIERRE
44 939 NANTES Cedex 9

(1)

A XXXXX, le **26/07/2021**

**!/ ** Le constat (1) doit être fait uniquement à partir de la date de fin d'affichage (2).
Le retour du constat daté et signé à la SAFER doit s'effectuer rapidement après la date limite des candidatures (original à renvoyer par courrier)

Cachet et Visa de la Mairie

Valant attestation d'information préalable à la mise en vente conformément aux dispositions de l'article L 143-7-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime et certificat d'affichage pendant le délai réglementaire de 15 jours ; conformément à l'article R 142-3 du même code du **10/07/2021** au **24/07/2021 (2)**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
Juillet 2021						
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Réception / mise à l'affichage confirmation de l'affichage

Affichage **OPTIONNEL**

Affichage **OBLIGATOIRE**

Affichage **OBLIGATOIRE**

Etablissement du constat avec date, visa et cachet puis envoi SAFER

Dans cet exemple, pour assurer la conformité de l'affichage, l'appel à candidatures devra être affiché du samedi 10 juillet au samedi 24 juillet inclus (date de limite de dépôt des candidatures). Il peut être affiché dès réception par mail en début de semaine.

A remplir